

Parliamentary **Assembly** **Assemblée** parlementaire



AS/Per (2006) PV 1
Strasbourg, le 10 avril 2006

Commission Permanente

Procès-verbal¹

**de la réunion tenue à
l'Assemblée nationale française
le 17 mars 2006 à Paris, France**

¹ Approuvé par l'Assemblée le 10 avril 2006

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. van der Linden, Président de l'Assemblée, ouvre la réunion à 9 h30.

Il remercie les hôtes français, et en particulier M. Schreiner, Président de la délégation nationale de la France, de leur invitation à tenir la présente réunion de la Commission Permanente à l'Assemblée Nationale à Paris.

2. ECHANGE DE VUES AVEC M. JEAN-CLAUDE JUNCKER, PREMIER MINISTRE DU LUXEMBOURG, SUR SON PROJET DE RAPPORT SUR LES RELATIONS ENTRE LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'UNION EUROPEENNE

AS/Bur (2006) 29

M. Juncker, Premier Ministre du Luxembourg, annonce qu'il prévoit de présenter le rapport sur les relations entre le Conseil de l'Europe (CE) et l'Union européenne (UE) le 11 avril 2006 durant la session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Même si la demande de rédiger le rapport émanait des Chefs d'Etats et de Gouvernements, il a choisi l'Assemblée parlementaire pour la présentation publique du rapport parce qu'elle se réunit régulièrement, et pour souligner la place prépondérante des parlements dans la démocratie. En outre, l'Assemblée est la mieux placée pour suivre la mise en œuvre des recommandations du rapport.

M. Juncker indique qu'il se contentera de présenter les principes de base de son rapport et rappelle que le rapport a été rédigé en son nom personnel et que, de ce fait, il jouit d'une certaine liberté d'analyse dans l'élaboration. Le rapport montrera la nécessité de garder le CE comme un élément de la construction européenne étant donné qu'il a ses propres instruments, vocations et compétences qu'il conviendrait de distinguer de ceux de l'UE.

Il estime que la coopération entre le CE et l'UE devrait s'intensifier tout en supposant qu'il n'y aura aucune concurrence entre les mécanismes du CE et ceux de l'UE. Par conséquent, tenant compte de la quantité et la qualité de l'expérience du CE dans le domaine des droits de l'homme, le CE devra bénéficier d'une priorité absolue dans ce secteur. Le domaine de compétence de l'agence des droits fondamentaux de l'UE (ADHUE) en voie de création par l'UE devra donc se limiter à la seule mise en œuvre du droit communautaire dans les États membres de l'UE. Dans ce contexte, la tâche principale du CE sera l'appréciation de la situation des droits de l'homme dans les pays n'appartenant pas à l'UE. Éventuellement et lorsque la situation l'exigera, l'ADHUE pourrait demander au CE une évaluation supplémentaire selon les instruments dont celui-ci dispose.

S'agissant du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, M. Juncker avance que celui-ci devra se voir octroyer une grande importance au sein de l'ADHUE. De plus, le Conseil de l'Europe devra occuper un siège au Conseil d'administration de l'ADHUE. Il appartiendra au CE de désigner son représentant. Le CE ne sera donc pas considéré comme un ajout à l'agence mais comme une partie intégrante de ses instances dirigeantes.

En ce qui concerne le traité constitutionnel de l'UE, lequel prévoit l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme, M. Juncker relève que son rapport contiendra des propositions susceptibles de permettre à l'UE d'adhérer à la Convention via ses États membres sans attendre la ratification du traité constitutionnel.

Affirmant qu'il y a lieu de dédramatiser les « clauses de déconnexion », M. Juncker souligne que son rapport comportera des modalités pour l'insertion des États membres de l'UE dans les mécanismes d'application des conventions du CE ainsi que des propositions sur l'organisation de l'exécution des conventions du CE dans ces pays.

Selon M. Juncker il y a lieu d'améliorer les relations entre le CE et l'UE sur le plan institutionnel, entre autres en impliquant le Secrétaire Général du CE dans les travaux « politiques » de l'UE et en renforçant la coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Parlement européen. Il proposera en outre que l'UE puisse s'adresser au Commissaire aux droits de l'homme et que l'UE adhère à l'accord partiel ayant créé la Commission pour la démocratie par le droit (« Commission de Venise »). Il appelle également à une meilleure prise en compte des ONGs et des organisations territoriales dans les travaux des deux organisations.

Enfin, M. Juncker souligne que le CE s'affirme dans d'autres domaines que les droits de l'homme. Ainsi, il cite notamment la culture, le dialogue interculturel, l'éducation et la jeunesse, des domaines essentiels pour que les Européens puissent apprendre à vivre ensemble.

M. de Puig estime, quant aux positions respectives du CE et de l'UE sur la scène politique européenne, que le CE a une place propre du fait du nombre d'États membres et de sa nature politique et de son cadre géographique que l'UE ne pourra pas remplacer. Au contraire, le CE pourrait servir dans la politique de voisinage de l'UE vu que plusieurs pays voisins du CE, notamment des pays du Moyen-Orient, sont des voisins géographiques directs du CE. Selon lui, la constitution de l'ADHUE serait une duplication du travail entraînant du gaspillage vu l'existence de la Cour européenne des droits de l'homme, le Commissaire aux droits de l'homme ainsi que la Commission et la sous-commission des droits de l'homme de l'Assemblée. Enfin, en ce qui concerne la dimension parlementaire, il dit qu'une bonne coopération entre l'Assemblée parlementaire et le PE assurerait à celui-ci une bonne coopération avec les parlements nationaux des États membres du CE.

M. Van den Brande soulève que les États membres de l'UE qui sont en même temps des États membres du CE ont une double loyauté. En effet, il faut éviter que les 25 États membres de l'UE forment un bloc parmi les 46 États membres du CE. De ce fait, les 25 portent une double responsabilité. En même temps il faut éviter la duplication de travail vu les problèmes budgétaires auxquels les deux organisations sont confrontées. L'ADHUE peut toutefois être utile dans un contexte clairement défini, à savoir dans l'application du droit communautaire uniquement. Il se rallie aux arguments soulevés par M. de Puig concernant la politique de voisinage de l'UE et encourage l'UE à utiliser les instruments et les conventions élaborés par le CE dans certains domaines. Enfin, il souligne qu'il est important de ne pas faire de conclusions sur le « memorandum d'accord » entre le CE et l'UE avant que l'Assemblée n'ait eu la possibilité d'en délibérer sur la base d'un texte écrit.

M. Kosachev soulève que le débat sur les relations entre le CE et l'UE est un débat important également pour les pays non membres de l'UE. Il estime que l'UE est certes une organisation efficace mais que seul le CE est tant efficace qu'universel en Europe. Il ajoute que la dimension parlementaire devrait jouir d'une place prépondérante dans le rapport et souligne que l'UE devrait adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme. Enfin, il souhaite que l'Assemblée puisse s'exprimer sur le projet de « memorandum d'accord » entre les deux organisations.

Mme Severinsen relève qu'il y a un fort risque de duplication de travail au sein de l'ADHUE étant donné le budget important prévu pour son fonctionnement. Il faut utiliser l'argent des contribuables d'une meilleure façon et se concentrer sur l'amélioration du dialogue entre les États membres du Conseil de l'Europe, notamment en intensifiant le système de suivi et le dialogue interculturel suppléant la politique de voisinage de l'UE.

M. Kox rappelle que selon les conclusions du Troisième Sommet, le CE s'est résolu de se concentrer sur, d'une part, le noyau dur des valeurs qu'il protège, à savoir la démocratie, la primauté du droit et les droits de l'homme et, d'autre part, sur la coopération avec l'UE. Appuyé par M. Schreiner, il souligne que la Cour européenne des droits de l'homme ne devrait pas se voir octroyer des moyens budgétaires au détriment des autres activités du CE.

Mme Papadimitriou lance un appel pour que la dimension parlementaire soit prise en compte sur la plus grande échelle possible dans le rapport et soulève la question de savoir si, du point de vue du contexte, il est correct de fonder la nouvelle agence sur un ancien observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes implanté à Vienne.

M. Legendre est soucieux du risque de duplication du travail que la création de l'agence comporte et rappelle les difficultés financières actuelles.

M. Gross propose que l'UE participe au financement de la Cour européenne des droits de l'homme.

M. Ates propose une division de la charge de travail pour éviter que le CE et l'UE se fassent concurrence et se marginalisent l'un de l'autre.

M. Juncker répond que son rapport comportera des propositions sur la manière dont les agences de l'UE devraient être entourées. En ce qui concerne les questions budgétaires, il dit que la coopération entre le CE et l'UE devrait prendre une forme structurée et qu'il présentera des propositions sur le financement de cette coopération dans son rapport. Par contre, s'agissant du financement des activités de la Cour européenne des droits de l'homme, il invite les parlementaires à dialoguer avec leurs gouvernements nationaux

directement pour trouver les moyens budgétaires dans les budgets internes au lieu de demander à l'UE d'apporter un soutien financier à la Cour. En effet, il n'est pas logique de se plaindre de la trop forte présence de l'UE dans la prise de décision au CE, d'une part, et de demander de l'UE qu'elle finance une partie des activités du CE de ses fonds, d'autre part.

3. VÉRIFICATION DES NOUVEAUX POUVOIRS

Doc. 10843

La Commission Permanente **ratifie** les pouvoirs de plusieurs nouveaux membres de délégations parlementaires de la Finlande, de la Grèce et de l'Islande tels qu'ils figurent dans le Doc. 10843.

4. MODIFICATION DANS LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commissions (2006) 3

La Commission Permanente **ratifie** les changements dans la composition des commissions de l'Assemblée au titre des délégations de la Finlande, de la Grèce, de l'Islande et des Pays-Bas, tels qu'ils figurent dans le document Commissions (2006) 3.

5. DEMANDE DE DÉBAT D'ACTUALITE

Le Président note qu'une demande de débat d'actualité lui a été soumise le 14 mars 2006 signée par M. Legendre, Président de la commission de la culture, de la science et de l'éducation, et une quarantaine de ses collègues. La demande porte sur le thème de la liberté d'expression et le respect des croyances religieuses. Le Bureau s'est prononcé en faveur de la tenue d'un débat d'actualité sur ce thème.

La Commission Permanente **est favorable** à la requête et **note** que le Bureau de l'Assemblée a désigné M. Legendre comme premier orateur (pour le débat lui-même, voir point 10 de l'ordre du jour ci-dessous).

6. ORDRE DU JOUR

AS/Per (2006) OJ 1

Le Président note que l'ordre du jour est **adopté**.

7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES PAR L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE LE 26 JANVIER (APRÈS-MIDI) ET LE 27 JANVIER (MATIN) 2006

AS(2006) PV 7 et 8

Les procès-verbaux des séances tenues par l'Assemblée parlementaire le 26 janvier 2006 (après-midi) et le 27 janvier 2006 (matin) sont **approuvés**.

8. SAISINES, TRANSMISSIONS ET MODIFICATIONS DE SAISINES DES COMMISSIONS

AS/Bur (2006) 027

Le Chef du Service de la Séance fait référence au document AS/Bur (2006) 027 et aux propositions acceptées par le Bureau hier.

La Commission Permanente **approuve** les saisines, demandes de prolongation de renvois, les transmissions et les modifications de saisines, telles qu'elles figurent à l'Annexe II ci-après.

9. OBSERVATION DES ELECTIONS

AS/Bur/AH PAL (2006) 2

Elections au Conseil législatif palestinien (25 janvier 2006)

Rapporteur de la commission ad hoc du Bureau :
Lord Russell-Johnston (Royaume-Uni, ADLE)

Lord Russell-Johnston présente le rapport sur « l'observation des élections au Conseil législatif palestinien ». Il dit que les élections ont été organisées et conduites de manière démocratique malgré des inquiétudes relatives aux éventuelles violences vu le contexte politique difficile.

M. Kox rappelle qu'un débat sur la situation au Moyen-Orient est prévu pour la partie de session d'avril 2006 et qu'un représentant du parlement palestinien sera invité pour participer à ce débat.

M. Ates souligne qu'un représentant du Hamas devra également être invité.

La Commission Permanente **prend note** du rapport.

10. DEBAT D'ACTUALITÉ

M. Legendre ouvre le débat d'actualité sur le thème de la liberté d'expression et le respect des croyances religieuses. Il dit que la liberté d'expression et de pensée est au cœur des valeurs que le Conseil de l'Europe protège. En effet, il ne faut pas faire reculer les libertés de la presse mais adopter une approche européenne à la problématique. Pour certains, la foi est absolue et une violation volontaire de celle-ci peut entraîner des souffrances qu'un tribunal est susceptible de condamner. C'est le cas de la publication de caricatures au Danemark. La liberté d'expression ne doit pas être limitée mais la question se pose si elle peut être sujette aux manipulations politiques, frustrations sociales et ardeurs nationales.

M. de Puig est d'accord sur le fait que liberté d'expression ne soit pas limitée mais ajoute que cette liberté doit prendre en compte le respect d'autrui. Il relève que les caricatures étaient une agression contre les musulmans mais attire l'attention sur le fait que les réactions d'indignation se sont manifestées plusieurs mois après leur publication.

Mme Severinsen explique que le Premier Ministre danois a condamné le blasphème mais a renoncé à inculper les journaux ayant publié les caricatures. La liberté d'expression devrait, en toutes circonstances, s'accompagner du respect d'autrui. À l'avenir, il serait donc indispensable de reprendre le dialogue et d'assurer l'indépendance et le droit de la presse de critiquer les autorités pour lutter ainsi contre les régimes totalitaires religieux.

M. Kox dit que l'absence de censure est à la base de la liberté d'expression mais ajoute que la société civilisée présuppose que personne n'a le droit d'insulter autrui volontairement. Il est important d'être conscient du fait que les réactions d'indignation résultent en grande partie des différences de pouvoir et de richesse ressenties dans ces parties du monde.

Mme Papadimitriou rappelle également le respect d'autrui, régi souvent par des règles non écrites, et appelle le Conseil de l'Europe à élaborer des instruments pour éviter d'autres difficultés, surtout le racisme, avec le monde musulman.

M. Van de Brande rappelle également l'équilibre important entre la liberté d'expression et le respect d'autrui. La liberté d'expression est une valeur commune malgré la diversité d'opinions.

M. Çavuşoğlu estime que le Danemark devrait présenter ses excuses pour ce qui s'est passé. Il remarque que le Danemark soutient les Etats-Unis dans la guerre menée en Irak et que, au Danemark, certaines chaînes de télévision et certains journaux sont autorisés alors qu'ils seraient interdits ailleurs. Il ajoute que le monde musulman ne devrait pas recourir à la violence pour protester mais utiliser la démocratie.

M. Hörster estime que la presse est libre et qu'un gouvernement n'est pas tenu de présenter des excuses au nom de celle-ci. Il soulève qu'il ne s'agit pas d'un clash de cultures mais de protestations et violences manipulées par les pays au Moyen-Orient qui manquent de légitimité aux yeux de leurs peuples.

Le Président note que la Commission de la culture, de l'éducation et de la science présentera un rapport sur « Blasphème, insultes à caractère religieux et incitation à la haine à l'encontre des personnes au motif de leur religion » ultérieurement, et fait part de son intention de proposer au Bureau de renvoyer le sujet du présent débat d'actualité à cette commission.

11. QUESTIONS POLITIQUES

Nécessité de condamner le franquisme au niveau international

Doc. 10737

Rapporteur de la commission des questions politiques :
M. Leo Brincat (Malte, SOC)

M. Brincat présente le rapport sur la « nécessité de condamner le franquisme au niveau international » figurant dans le Doc. 10737. Il dit que le régime de Franco était un régime totalitaire durant lequel les pires violations des droits de l'homme ont eu lieu. Même si l'Espagne est aujourd'hui une démocratie, il est proposé dans le rapport de prendre certaines mesures pour que ne soient jamais oubliées les sacrifices de la population civile pendant cette époque.

M. de Puig rappelle que le rapport a été élaboré pour éviter que les événements vécus en Espagne ne se reproduisent et pour que l'effort de réconciliation après la chute du régime serve d'exemple.

M. Kox souligne que tous les pays peuvent tirer leçon des événements qui ont eu lieu en Espagne.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la recommandation figurant dans le Doc. 10737.

12. QUESTIONS SOCIALES, DE LA SANTE ET DE LA FAMILLE

Pour une politique dynamique du logement, facteur de la cohésion sociale au niveau européen

Doc. 10833

Rapporteur de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille :

M. Denis Jacquat (France, PPE/DC)

M. Jacquat présente le rapport « pour une politique dynamique du logement, facteur de la cohésion sociale au niveau européen » figurant dans le Doc. 10833. Il dit qu'il est nécessaire de réaffirmer le droit au logement et rappelle que les personnes disposant d'un logement s'intègrent mieux dans la société.

Mme Cliveti soutient les conclusions du rapport et attire l'attention sur la pauvreté des femmes en particulier.

M. Gardetto soulève les problèmes de logement liés à un petit territoire sur lequel le marché est très spéculatif.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la résolution figurant dans le Doc. 10833.

13. MIGRATIONS, REFUGIES ET POPULATION

Nouvelles tendances et enjeux des politiques euro-méditerranéennes en matière de migrations

Doc. 10763

Rapporteur de la commission des migrations, des réfugiés et de la population :

M. Franco Danieli (Italie, ADLE)

M. Çavuşoğlu présente, à la place de M. Danieli, le rapport sur les « nouvelles tendances et enjeux des politiques euro méditerranéennes en matière de migrations » figurant dans le Doc. 10763. Il revendique une meilleure coopération entre les pays méditerranéens pour régulariser les flux migratoires et un renforcement du rôle traditionnel de la Méditerranée comme carrefour économique et culturel.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la recommandation telle qu'elle figure dans le Doc. 10763.

14. CULTURE, SCIENCE ET EDUCATION

L'avenir et la reconversion des zones charbonnières en Europe

Doc. 10825

Rapporteur de la commission de la culture, de la science et de l'éducation :

M. Jean-Pierre Kucheida (France, SOC)

Rapporteur de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales (pour avis) :

M. Bill Etherington (Royaume-Uni, SOC)

Doc. 10845

M. Legendre présente, à la place de M. Kucheida, le rapport sur « l'avenir et la reconversion des zones charbonnières en Europe » figurant dans le Doc. 10825. Il fait remarquer que plus que 80% des emplois dans le secteur charbonnier ont été perdus en 20 ans et qu'une reconversion globale des zones touchées est nécessaire. À cet égard, il souligne l'aspect culturel de l'industrie minière (notamment livres et films) qui constitue un patrimoine très spécifique.

M. Etherington présente l'avis de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales figurant dans le Doc. 10845. Il dit que la société dans son ensemble a hérité des connaissances de l'industrie minière et que cette connaissance doit être préservée.

Mme Cliveti remercie le rapporteur d'avoir pris les problèmes des femmes en compte dans le rapport.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la résolution telle qu'elle figure dans le Doc. 10825.

15. ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET QUESTIONS TERRITORIALES

Remembrement des terres en Europe centrale et orientale

Doc. 10836

Rapporteur de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales :
M. Theo Maissen (Suisse, PPE/DC)

M. Schmied, en l'absence de M. Maissen, présente le rapport sur le « remembrement des terres en Europe centrale et orientale » figurant dans le Doc. 10836. Il dit qu'il faut adapter la politique agricole de manière à permettre aux petits agriculteurs propriétaires de petites parcelles éparpillées de regrouper ces parcelles en créant des terres cultivables plus grandes tout en respectant les normes juridiques applicables.

M. Preda soulève que le rapport fait état d'un projet pilote réussi qui pourrait servir d'exemple. Il estime qu'un projet pilote sans envergure européenne ne peut pas figurer dans la résolution et propose un amendement oral qui tend à la suppression du paragraphe 8 du projet de résolution.

Suite au vote, l'amendement oral **n'est pas adopté**.

Suite à un nouveau vote, la Commission Permanente **adopte** la résolution telle qu'elle figure dans le Doc. 10836.

16. EGALITE DES CHANCES POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

a. Mécanismes visant à garantir la participation des femmes à la prise de décision

Doc. 10743

Rapporteur de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes :
Mme Minodora Cliveti (Roumanie, SOC)

Rapporteur de la commission du Règlement et des Immunités (pour avis) :
Mme Ana Catarina Mendonça (Portugal, SOC)

Doc. 10846

Mme Cliveti présente le rapport sur les « mécanismes visant à garantir la participation des femmes à la prise de décision » figurant dans le Doc. 10743. Elle dénonce le pourcentage assez faible de femmes parmi les parlementaires au niveau national et européen et prône un meilleur partage des responsabilités entre les femmes et les hommes.

Mme Mendonça présente l'avis de la commission du Règlement et des Immunités figurant dans le Doc. 10846. Elle dit que certaines propositions dans le rapport soulèvent des difficultés sur le plan procédural.

M. Schreiner revendique une politique familiale qui donnera la possibilité et le temps aux femmes de s'impliquer davantage dans la politique et la société.

Mme Mendonça présente un amendement qui vise à remplacer les paragraphes 8.2 et 8.3 par un seul paragraphe. Suite au vote, cet amendement est **adopté**.

Suite à un nouveau vote, la Commission Permanente **adopte** la résolution telle que modifiée et la recommandation qui figurent dans le Doc. 10743.

b. Budgets prenant en compte l'égalité des sexes

Doc 10764

**Rapporteur de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes :
Mme Anna Čurdová (République tchèque, SOC)**

Mme Cliveti, en l'absence de Mme Čurdová, présente le rapport sur les « budgets prenant en compte l'égalité des sexes » figurant dans le Doc. 10764. Elle explique que ces budgets impliquent non pas de donner davantage de moyens budgétaires aux femmes mais que les revenus et dépenses soient restructurées de manière à promouvoir l'égalité entre les sexes.

M. Schmied relève que la tendance aujourd'hui est plutôt d'harmoniser les budgets et de traiter les deux sexes d'une manière égale tandis que ce rapport tendrait à une appréciation séparée des besoins des femmes et des hommes.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la recommandation telle qu'elle figure dans le Doc. 10764.

17. REGLEMENT ET IMMUNITES

**a. Interprétation de l'Article 15.a de l'Accord Général sur les privilèges et immunités du
Conseil de l'Europe**

Doc. 10840

**Rapporteur de la commission du Règlement et des Immunités :
M. Erik Jurgens (Pays-Bas, SOC)**

M. Gross présente, au nom de M. Jurgens, le rapport intitulé « interprétation de l'Article 15.a de l'Accord Général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe » figurant dans le Doc. 10840. Il dit que dorénavant l'interprétation correcte des immunités est que l'immunité accordée par le Conseil joue lorsque les membres exercent leurs fonctions de membres de l'Assemblée ou sont en mission pour l'Assemblée que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de leur propre pays. S'ils n'exercent pas d'activités au sens défini et ne sont pas en mission pour l'Assemblée, leur régime d'immunité national s'applique.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la résolution telle qu'elle figure dans le Doc. 10840.

**b. Inclusion dans le Règlement de l'Assemblée d'un nouvel article sur la coopération
avec le Parlement européen**

Doc. 10784

**Rapporteur de la commission du Règlement et des Immunités :
M. Erol Aslan Cebeci (Turquie, PPE/DC)**

M. Cebeci présente le rapport sur l' « inclusion dans le Règlement de l'Assemblée d'un nouvel article sur la coopération avec le Parlement européen ». Il dit que le Parlement européen a, depuis des années, un article spécifique sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire. L'objectif de l'article à insérer dans le Règlement de l'Assemblée est d'encourager la coopération avec les commissions du Parlement dans des domaines d'intérêt commun tout en permettant une clarté et une flexibilité aux organes de l'Assemblée dans leur travail.

Suite au vote, la Commission Permanente **adopte** la résolution telle qu'elle figure dans le Doc. 10784.

18. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

19. DATE ET LIEU DES PROCHAINES REUNIONS :

La Commission Permanente **confirme** que ses prochaines réunions se tiendront à :

- Moscou, lundi 29 mai 2006,
- Saint-Marin, vendredi 17 novembre 2006.

La séance est levée à 13h15.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****Président de l'Assemblée parlementaire**

M. René van der LINDEN (PPE/DC) Pays-Bas

Vice-Président(e)s de l'Assemblée parlementaire

M. Bernard SCHREINER (PPE/DC) France
 M. Claudio AZZOLINI (PPE/DC) Italie
 M. Giuseppe ARZILLI (PPE/DC) Saint-Marin
 Mme Elsa PAPADIMITRIOU (PPE/DC) Grèce
 M. Joachim HÖRSTER (PPE/DC) Allemagne
 Mme Maria POSTOICO (GUE) Moldova
 M. Per-Kristian FOSS (PPE/DC) Norvège
 M. Cezar Florin PREDA (PPE/DC) Roumanie
 M. Jean-Charles GARDETTO (PPE/DC) Monaco
 M. Konstantin KOSACHEV (GDE) Fédération de Russie

Chairpersons of Political Groups / Présidents de groupes politiques

M. Lluís Maria de PUIG Groupe Socialiste (SOC)
 M. Luc Van den BRANDE Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)
 M. Tiny KOX (En remplacement de M. Einarsson) Groupe pour la Gauche unitaire européenne (UEL)

Président(e)s de délégations nationales

M. Doros CHRISTODOULIDES (GUE) Chypre
 Mme Hanne SEVERINSEN (ADLE) Danemark
 Mme Katrin SAKS (SOC) (En remplacement de M. Mihkelson) Estonie
 M. Mikko ELO (SOC) Finlande
 M. Bernard SCHREINER (PPE/DC) France
 M. Joachim HÖRSTER (PPE/DC) Allemagne
 Mme Elsa PAPADIMITRIOU (PPE/DC) Grèce
 M. Birgir ÁRMANNSSON (GDE) Islande
 M. Claudio AZZOLINI (PPE/DC) Italie
 M. Marcel GLESENER (PPE/DC) Luxembourg
 Mme Maria POSTOICO (GUE) Moldova
 M. Jean-Charles GARDETTO (PPE/DC) Monaco
 M. Dirk DEES (ADLE) Pays-Bas
 M. Per-Kristian FOSS (PPE/DC) Norvège
 M. Karol KARSKI (NI) Pologne
 M. Konstantin KOSACHEV (GDE) Fédération de Russie
 M. Giuseppe ARZILLI (PPE/DC) Saint-Marin
 M. Lluís Maria de PUIG (SOC) Espagne
 Mme Carina OHLSSON (SOC) Suède
 M. Dick MARTY (ADLE) Suisse

M. Andrej ZERNOVSKI (ADLE) "l'ex-République yougoslave de
(En remplacement de M. Ivanovski) Macédoine"

Président/e de la commission des questions politiques

M. Abdülkadir ATEŞ (SOC) Turquie

Président/e de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme

M. Dick MARTY (ADLE) Suisse

Président/e de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille

M. Marcel GLESENER (PPE/DC)..... Luxembourg

Président/e de la commission des migrations, des réfugiés et de la population

M. Mevlüt ÇAVUŞOĞLU (GDE) Turquie

Président/e de la commission de la culture, de la science et de l'éducation

M. Jacques LEGENDRE (PPE/DC)..... France

Président/e de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales

M. Walter SCHMIED (ADLE)..... Suisse

Président/e de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes

Mme Minodora CLIVETI (SOC)..... Roumanie

Président/e de la commission du Règlement et des Immunités

M. Andreas GROSS (SOC)..... Suisse

Vice-Président/e de la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)

Mme Hanne SEVERINSEN (ADLE) (En remplacement de M. Frunda) Danemark

Rapporteurs

M. Leo BRINCAT (SOC)	Malte
M. Erol Aslan CEBECI (PPE/DC)	Turquie
Mme Minodora CLIVETI (SOC) (en son nom et en remplacement de Mme Čurdová)	Roumanie
M. Mevlüt ÇAVUŞOĞLU (GDE) (en remplacement de M. Danieli)	Turquie
M. Bill ETHERINGTON (SOC)	Royaume-Uni
M. Andreas GROSS (Suisse, SOC) (en remplacement de M. Jurgens)	Suisse
M. Denis JACQUAT (PPE/DC)	France
M. Jacques LEGENDRE (PPE/DC) (en remplacement de M. Kucheida)	France
Mme Ana Catarina MENDONÇA (SOC)	Portugal
Lord Russel RUSSELL-JOHNSTON (ADLE)	Royaume-Uni
M. Walter SCHMIED (Suisse, ADLE) (en remplacement de M. Maissen)	Suisse

Egalement présents

Hôte invité

M. Jean-Claude JUNCKER, Premier Ministre du Grand-Duché du Luxembourg

Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire

M. Mateo SORINAS, Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
M. Wojciech SAWICKI, Directeur des services généraux
M. Jan KLEIJSEN, Directeur, Conseiller spécial du Président
M. Kjell TORBIÖRN, Chef du Bureau du Secrétaire Général de l'Assemblée et Chef du Secrétariat du Bureau
M. Horst SCHADE, Chef du Service de la Séance
M. Peter SICH, Chef de Cabinet du Président
Mme Micaela CATALANO, Chef de l'Unité de Communication
Mlle Linda NYLUND, Secrétaire de la Commission Permanente

Conseil de l'Europe

M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Mme Maud DE BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Général adjointe du Conseil de l'Europe
M. Marc SCHEUER, Directeur du Conseil politique et de la coopération, Direction générale des affaires politiques
Mme Mireille PAULUS, Secrétaire Adjointe du Comité des Ministres
Mme Seda PUMPYANSKAYA, Directrice de la Communication et de la Recherche
M. Markus ADELSBACH, Administrateur, Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Représentants Permanents auprès du Conseil de l'Europe

M. Jacques BOISSON, Représentation Permanente de Monaco
M. Daniel BUČAN, Ambassadeur de Croatie auprès du Conseil de l'Europe
M. Joaquim DUARTE, Ambassadeur du Portugal auprès du Conseil de l'Europe
M. DUBOIS, Représentant de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe
M. Marek ESTOK, Représentant Permanent Adjoint de la Slovaquie auprès du Conseil de l'Europe
M. Tørbjorn FRØYSNES, Ambassadeur de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe
M. Valery LEVITSKIY, Adjoint au Représentant Permanent de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe
M. Erik LUNDBERG, Représentant Permanent Adjoint de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe
M. Gheorghe MAGHERU, Ambassadeur de Roumanie auprès du Conseil de l'Europe
Mme Kateřina MARKOVÁ, Adjointe au Représentant Permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe
M. Ronald MAYER, Représentant Permanent du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe
M. Philippe MERLIN, Représentant Permanent Adjoint de la France auprès du Conseil de l'Europe
M. Christian TER-STEPANIAN, Ambassadeur d'Arménie auprès du Conseil de l'Europe
M. Jakob Dahl THOMSEN, Représentant Permanent Adjoint du Danemark auprès du Conseil de l'Europe
M. Hubert WURTH, Ambassadeur du Luxembourg à Paris

Autres

M. Olivier BALDAUFF, Secrétaire de Légation 1^{er} en rang auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Paris
M. Mil JUNG, Directeur du Service Information et Presse, Ministère d'Etat du Luxembourg
Mme Judith MEYERS, Cellule diplomatique du Premier Ministre du Luxembourg, Ministère d'Etat
M. Victor WEITZEL, Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration
Mlle Delphine DIAZ, Ministère des Affaires Etrangères, Paris

ANNEXE II**CARNET DE BORD**

La **Commission Permanente**, réunie le 17 mars 2006 à Paris, sous la présidence de M. van der Linden, Président de l'Assemblée, a :

- tenu un échange de vues avec M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du Luxembourg, sur son projet de rapport sur les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ;
- ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée soumis par les délégations de la Finlande, de la Grèce et de l'Islande ;
- ratifié les changements dans la composition des commissions générales de l'Assemblée en ce qui concerne les délégations de la Finlande, de la Grèce, de l'Islande et des Pays-Bas ;
- tenu un débat d'actualité sur la liberté d'expression et le respect des croyances religieuses, introduit par M. Legendre, Président de la commission de la culture, de la science et de l'éducation ;
- tenu un échange de vues sur l'observation des élections au Conseil législatif palestinien (25 janvier 2006) sur la base du rapport de la commission ad hoc du Bureau, présenté par Lord Russell-Johnston ;
- adopté, au nom de l'Assemblée parlementaire, les textes suivants:

Résolution 1486 (2006)	Pour une politique dynamique du logement, facteur de la cohésion sociale au niveau européen;
Résolution 1487 (2006)	L'avenir et la reconversion des zones charbonnières en Europe ;
Résolution 1488 (2006)	Remembrement des terres en Europe centrale et orientale ;
Résolution 1489 (2006)	Mécanismes visant à garantir la participation des femmes à la prise de décision ;
Résolution 1490 (2006)	Interprétation de l'Article 15.a de l'Accord Général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe ;
Résolution 1491 (2006)	Inclusion dans le Règlement de l'Assemblée d'un nouvel article sur la coopération avec le Parlement européen ;
Recommandation 1736 (2006)	Nécessité de condamner le franquisme au niveau international ;
Recommandation 1737 (2006)	Nouvelles tendances et enjeux des politiques euro-méditerranéennes en matière de migrations ;
Recommandation 1738 (2006)	Mécanismes visant à garantir la participation des femmes à la prise de décision;
Recommandation 1739 (2006)	Budgets prenant en compte l'égalité des sexes ;

- ratifié les renvois et les modifications de renvois suivants proposés par le Bureau:

A. RENOIS EN COMMISSIONS

Renvoi N° 3181 **Doc. 10815**
Proposition de résolution présentée par M. Evin et plusieurs de ses collègues
Renforcement de la coopération entre les Etats membres du Conseil de l'Europe
pour prévenir et faire face aux risques sanitaires liés au développement de
pandémies

Renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour rapport* à la Commission Permanente.

Renvoi N° 3182 **Doc. 10816**
Proposition de résolution présentée par M. Sasi et plusieurs de ses collègues
La nécessité de conclure en 2006 le Programme de Doha de l'OMC

Renvoi à la commission des questions économiques et du développement *pour en tenir compte* dans le rapport annuel sur l'OCDE.

Doc. 10822
Proposition de résolution présentée par M. Platvoet et plusieurs de ses
collègues
Les rapports entre l'Etat, la religion et l'individu

Consulter la commission de la culture, de la science et de l'éducation *sur un éventuel suivi*.

Renvoi N° 3183 **Doc. 10823**
Proposition de résolution présentée par Mme Veenendaal et plusieurs de ses
collègues
Economiser l'énergie, un moyen pour l'Europe de sortir de la crise énergétique

Renvoi à la Commission des questions politiques *pour en tenir compte* dans le rapport sur le « danger de l'utilisation de l'approvisionnement énergétique comme instrument de pression politique »

Doc. 10824
Proposition de résolution présentée par Mme de Zulueta et plusieurs de ses
collègues
La réponse de l'Europe aux catastrophes humanitaires

Consultation de la commission des migrations, des réfugiés et de la population *sur un éventuel suivi*

Doc. 10826
Proposition de recommandation présentée par M. Severin et plusieurs de ses
collègues
Le code de bonne conduite des partis politiques

Consultation de la commission des questions politiques *sur un éventuel suivi*

Renvoi N° 3184 **Doc. 10827**
Proposition de recommandation présentée par M. Bockel et plusieurs de ses collègues
La coopération transfrontalière

Transmission à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour information*

Renvoi N°3185 **Doc. 10828**
Proposition de résolution présentée par M. Ilicali et plusieurs de ses collègues
Politiques de transport en Europe

Transmission à la commission des questions économiques et du développement *pour information*.

Renvoi N° 3186 **Doc. 10829**
Proposition de recommandation présentée par M. Dendias et plusieurs de ses collègues
Situation des réfugiés et des personnes déplacées de longue date en Europe du Sud-Est

Renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et de la population *pour rapport à la Commission Permanente.*

Doc. 10830
Proposition de résolution présentée par M. Eörsi et plusieurs de ses collègues
Conflits d'intérêts

Consultation de la commission du Règlement et des Immunités *sur un éventuel suivi*

Renvoi N° 3187 **Doc. 10831**
Proposition de résolution présentée par M. Högmark et plusieurs de ses collègues
Surmonter les derniers obstacles au développement économique en Europe du Sud-Est

Transmission à la commission des questions économiques et du développement *pour information.*

Renvoi N° 3188 **Doc. 10832**
Proposition de résolution présentée par M. Jurgens et plusieurs de ses collègues
Liberté de réunion et d'expression des lesbiennes, des gays, des bisexuels et des transsexuels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour en tenir compte* dans le rapport sur la « reconnaissance juridique des couples de même sexe en Europe »

Renvoi N° 3189 **Doc. 10839**
Proposition de résolution présentée par M. Hancock et plusieurs de ses collègues
Au sujet de l' « Affaire Passat »

Renvoi à la commission des questions juridiques et de droits de l'homme *pour rapport* et à la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) *pour avis*

B. PROPOSITIONS REPORTEES LORS DES PRECEDENTES REUNIONS DU BUREAU

Renvoi N° 3190 **Doc. 10573**
Proposition de recommandation présentée par M. McNamara et plusieurs de ses collègues
Election du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe par l'Assemblée parlementaire

Renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour en tenir compte* dans la préparation du rapport sur « les activités du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe – inventaire et perspective », et à la commission du Règlement et des Immunités *pour information.*

Renvoi N° 3191 **Doc. 10603**
Proposition de recommandation présentée par M. Bērziņš et plusieurs de ses collègues
Le vote à l'Assemblée parlementaire doit se faire dans un esprit d'ouverture, de transparence et de responsabilité

Renvoi à la commission du Règlement et des Immunités *pour rapport à la Commission Permanente.*

Renvoi N° 3192 **Doc. 10634**
Proposition de résolution présentée par M. Marty et plusieurs de ses collègues
Améliorer la participation des députés aux travaux de l'Assemblée
parlementaire

Renvoi à la commission du Règlement et des Immunités *pour rapport* à débattre avec le rapport sur « l'équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe »

Renvoi N° 3193 **Doc. 10635**
Proposition de résolution présentée par M. Walter et plusieurs de ses collègues
Accès aux plateformes satellites de radiodiffusion

Transmission à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour information*

Renvoi N° 3194 **Doc. 10667**
Proposition de recommandation présentée par M. Legendre et plusieurs de ses
collègues
Promouvoir l'enseignement des littératures européennes

Renvoi à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour un rapport* sur « Accroître la connaissance du patrimoine culturel comme partie de l'identité européenne ».

Renvoi N° 3195 **Doc. 10669**
Proposition de résolution présentée par Mme Wurm et plusieurs de ses
collègues
Le traitement par la police des plaintes déposées par les femmes

Renvoi à la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes *pour en tenir compte* dans la préparation du rapport sur « la campagne parlementaire pour lutter contre la violence domestique à l'égard des femmes ».

Renvoi N° 3196 **Doc. 10697**
Proposition de recommandation présentée par M. Schmied et plusieurs de ses
collègues
Protection de l'environnement par les économies d'énergie au sein du secteur
public et du Conseil de l'Europe

Renvoi à la commission des questions politiques *pour en tenir compte* dans le rapport sur le « danger de l'utilisation de l'approvisionnement énergétique comme instrument de pression politique »

Renvoi N° 3197 **Doc. 10716**
Proposition de résolution présentée par M. Wodarg et plusieurs de ses
collègues
Croisements entre humains et animaux au stade embryonnaire, fœtal et post-
natal

Renvoi à la commission de la culture, de la science et de l'éducation *pour en tenir compte* dans la préparation d'un rapport général sur « le principe de précaution ».

Renvoi N° 3198 **Doc. 10719**
Proposition de recommandation présentée par M. Çavuşoğlu et plusieurs de ses
collègues
Migrations et mobilité dans la région euro-asiatique – les perspectives

Renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et de la population *pour en tenir compte* dans les suites à donner au premier Forum eurasiatique sur les migrations

Doc. 10725
Proposition de résolution présentée par M. Padilla et plusieurs de ses collègues
Procédure pour la réforme du Règlement de l'Assemblée parlementaire du
Conseil de l'Europe

Classement sans suite.

Renvoi N° 3199 **Doc. 10747**
Proposition de résolution présentée par M. Preda et plusieurs de ses collègues
Création d'un Institut européen d'alerte rapide, de gestion et d'étude des catastrophes naturelles

Transmission à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour information*.

Renvoi N° 3200 **Doc. 10753**
Proposition de résolution présentée par Mme Bousakla et plusieurs de ses collègues
Enlèvement et « rééducation » de femmes et d'enfants musulmans ayant adopté une orientation trop « occidentale »

Renvoi à la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes *pour rapport*.

Renvoi N° 3206 **Doc. 10775**
Proposition de résolution présentée par M. Rigoni et plusieurs de ses collègues
Les soins palliatifs

Renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour rapport*.

Renvoi N° 3201 **Doc. 10804**
Proposition de résolution présentée par M. Bērziņš et plusieurs de ses collègues
Inquiétudes face aux amendements apportés à la loi russe sur les ONG

Renvoi à la commission sur le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) *pour en tenir compte* dans la préparation du rapport de suivi en cours concernant la Russie

C. **DEMANDE DE MODIFICATION DE RENVOI**

Renvoi N° 3202 **Doc. 10799**
Proposition de résolution présentée par Mme Pericleous Papadopoulos et plusieurs de ses collègues
La nécessité de renforcer la sûreté aérienne en Europe
Renvoi N° 3172 du 27 janvier 2006

Renvoi à la commission des questions économiques et du développement *pour rapport* à la Commission Permanente

D. **DEMANDE DE PROLONGATION DE RENVOI**

Doc. 10106 rév.
Proposition de résolution par M. Holovaty et plusieurs de ses collègues
L'équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe
Renvoi N° 2946, validité : 26 avril 2006

Prolongation jusqu'au 1^{er} octobre 2006.

E. SUITES APRES CONSULTATION

- Renvoi N° 3203** **Doc. 10714**
Proposition d'avis présentée par M. Pourgourides et plusieurs de ses collègues
La liberté de religion et autres droits de l'homme des minorités non musulmanes en Turquie
Et
Doc. 10724
Proposition d'avis présentée par M.Mercan et plusieurs de ses collègues
La situation difficile de la minorité musulmane turque en Thrace occidentale, Grèce

Renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour un seul rapport* sur la « liberté de religion et autres droits de l'homme des minorités non musulmanes en Turquie et des minorités musulmanes en Thrace (Grèce occidentale) »

- Renvoi N° 3204** **Doc. 10718**
Proposition d'avis présentée par Mme Vermot-Mangold et plusieurs de ses collègues
Féminicides

Renvoi à la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes *pour rapport*.

- Renvoi N° 3205** **Résolution 1436 (2005)**
Programme nucléaire de l'Iran : nécessité d'une réaction internationale

Renvoi à la commission des questions politiques *pour un nouveau rapport*

- confirmé que les prochaines réunions de la Commission Permanente se tiendront :

- à Moscou, le lundi 29 mai 2006,
- à Saint-Marin, le vendredi 17 novembre 2006.